



Bulletin municipal 2019



Infos Services

Carte d'identité

Depuis mars 2017, les cartes d'identité sont délivrées par les mairies équipées de dispositif de recueil. **PRENDRE RENDEZ-VOUS.**

En Eure-et-Loir : Anet, Auneau, Bonneval, Brezolles, Châteauneuf-en-Thymerais, Cloyes, Chartres, Châteaudun, Courville sur Eure, Dreux, Epernon, Illiers-Combray, La Loupe, Lucé, Maintenon, Nogent-le-Roi, Vernouillet, Les Villages Vovéens. Rambouillet peut également vous accueillir. Coût : gratuite (en cas de perte ou de vol, le coût est de 25 € en timbre fiscal).

- 1 copie intégrale d'acte de naissance ou l'ancienne carte s'il s'agit d'une demande de renouvellement.
- Le livret de famille, pour les enfants
- 2 photos d'identité,
- 1 justificatif de domicile
- 1 avis d'imposition

Pour les mineurs, il faut remplir une autorisation parentale - La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale - La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014.

Passeport biométrique

Depuis mai 2009, les passeports sont délivrés par les mairies équipées de dispositif de recueil. (voir liste ci-dessus dans Carte d'identité). Coût : 86 € (Adulte), 42 € (15-17 ans) et 17 € (moins de 15 ans).

- 1 copie intégrale de votre acte de naissance de moins de trois mois (à demander à la mairie de naissance),
- 2 photos d'identité,
- 1 justificatif de domicile,
- Copie de la carte d'identité,
- Le livret de famille pour les mineurs selon les cas, le jugement de divorce fixant les conditions de l'autorité parentale, une pièce d'identité du représentant légal ou le cas échéant, la pièce d'identité du mineur. L'ancien passeport (en cas de renouvellement) devra être restitué.

À partir de 13 ans, le passeport devra être signé par le mineur - EN CAS DE PERTE, la déclaration de perte s'effectue en mairie - EN CAS DE VOL, la déclaration de vol doit être établie par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie. Validité : 10 ans.

Autorisation de sortie de territoire

Les autorisations de sorties de territoire supprimées le 20 novembre 2012 sont réinstaurées depuis le 15 janvier 2017.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire, le formulaire CERFA n°15646*01 étant accessible sur le site internet www.service-public.fr

Acte d'État Civil

Suite à la loi du 18 novembre 2016 relative à l'état civil, il est possible de saisir l'officier d'état civil (maire et adjoints) du lieu de résidence, pour un changement de prénom et la rectification des erreurs ou omissions matérielles sur les actes d'état civil.

Inscription sur la liste électorale

Délivrée en mairie du domicile

- 1 pièce d'identité,
- 1 justificatif de domicile.

En cas de changement d'adresse dans la commune, en avertir la mairie - Le justificatif de domicile doit être un original à vos nom et prénom, de moins de trois mois (quittance EDF, téléphone fixe, mais pas mobile).

Recensement/Journée Défense et Citoyenneté

Dans les 3 mois qui suivent leur 16e anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté, etc.) Le recensement implique l'inscription automatique sur la liste électorale.

- Livret de famille
- 1 pièce d'identité,
- 1 justificatif de domicile.

Administration

Secrétaire de Mairie Jacques CIMO
Mairie tél. 02.37.31.56.07
Mairie fax. 02.37.31.19.32
École Élémentaire 02.37.31.58.42
Garderie périscolaire 02.37.29.98.16

Trésorerie de Maintenon

27bis rue Collin d'Harleville
28130 MAINTENON - 02.37.32.06.81

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h – 12h30 / Jeudi : 14h – 16h

Urgences

Pompiers 18
SAMU 15
Urgences (mobile) 112
Allo enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons 02.47.66.85.11
Drogue info service 08.00.23.13.13

Pharmacie de garde 3237

Gendarmerie Hanches

02.37.83.81.80 ou 17

Hôpitaux

- Louis Pasteur à Chartres 02.37.30.30.30
- Rambouillet 01.34.83.78.78

ERDF (dépannage)

09.72.67.50.28

GRDF (dépannage)

08.00.47.33.33

GRDF (raccordement)

09.69.36.35.34



Ecrosniennes, Ecrosniens, Chers amis,

En ce début d'année et après cette période de fêtes où tout le monde est censé être entouré et joyeux j'aimerais que vous vous joignez à moi pour penser très fort à celles et ceux qui, au cours de l'année 2018, ont connu des difficultés et de la peine. J'adresse donc mes amitiés et mon soutien à tous ceux qui ont perdu un proche durant l'année qui vient de s'achever. Tous mes vœux de bonne année, de réussite dans vos projets et surtout de bonne santé. Que cette nouvelle année 2019 vous apporte toutes les raisons d'être heureux et toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves.

Même si la fonction d'élu est exigeante, la tâche est exaltante ! Aussi, je peux assurer que chaque membre de l'équipe s'attache à remplir sa mission au mieux et avec le même enthousiasme qu'au début du mandat.

Notre commune se porte bien. Malgré la baisse des dotations qui nous contraint à beaucoup plus de vigilance dans nos dépenses de fonctionnement, nous arrivons tout de même à réaliser certains travaux afin d'entretenir au mieux notre patrimoine.

Patrimoine

Fin décembre 2017, une mini tornade s'est abattue sur notre station d'épuration. Même si cet événement fut transparent pour la majorité d'entre vous, il nous a fallu procéder à la relève des passerelles et au changement des systèmes d'aération qui avaient été écrasés. Le montant des travaux s'est élevé à un peu plus de 44 000 €, alors que notre assureur n'a remboursé que 9 000 € pour les passerelles. Nous avons donc décidé de changer d'assureur qui sera désormais GROUPAMA. Les années précédentes, nous n'avions pas pu investir comme nous l'aurions espéré. Après la mise en accessibilité de notre mairie, il ne reste qu'à terminer les extérieurs mis à mal

par une entreprise défaillante. Espérons que nous pourrions le faire cette année.

Cette année 2018, nous nous sommes occupés de la salle polyvalente.

Après le nettoyage de la toiture, nous avons remplacé les baies en matériau plastique, qui dataient de l'origine du bâtiment, par des ouvertures en verre avec oscillo-battants afin de pouvoir aérer en été.

Nos agents communaux se sont chargés du démoussage et ravalement des extérieurs ainsi que de la réalisation de nouveaux volets pour les fenêtres du bar.

Dans la cuisine, nous avons investi dans un nouveau réfrigérateur et un four dans l'attente de repenser totalement l'organisation afin de la rendre plus accessible pour les traiteurs qui viennent y officier.

En ce qui concerne le cimetière, après une longue procédure de plus de 3 ans, nous avons effectué un tiers du relevage des tombes cassées et détériorées pour un coût, cette année d'environ 10 000 €. Le reste des opérations se poursuivront sur les 2 prochaines années.

Sécurité

Depuis le début de notre mandat, nous sommes confrontés à la vitesse excessive des véhicules traversant nos villages. Nous sommes sans arrêt interpellés par nos administrés sans avoir de réelles possibilités de réponses.

Nous allons donc lancer une étude afin de nous équiper dans un premier temps en radars pédagogiques tout en recherchant parallèlement des solutions plus appropriées style chicanes, écluses ou alternat de la circulation. Ce ne sera pas facile car il faut pouvoir contenter tout le monde, tant les riverains de ces rues trop rapidement empruntées, que nos agriculteurs qui pourraient être gênés par la largeur de leurs engins.

Le prochain gros chantier en matière de voirie, ce sera la réhabilitation de la RD 122, c'est-à-dire la route qui va à Jonvilliers. Nous allons céder le chemin qui longe cette partie de la route au Conseil départemental afin de pouvoir l'élargir et en matière de sécurité, il est prévu de réaliser des écluses pour que les véhicules ne s'engagent pas trop vite dans les agglomérations.

C'est un fait : le maire est responsable de la sécurité sur sa commune mais nous ne pourrions pas y arriver sans votre aide et votre vigilance.

Culture, loisirs

En matière de culture et de loisirs la municipalité a organisé le banquet des aînés au printemps et l'animation de la fête nationale sur le thème des années folles.

Nous avons collaboré avec deux associations Equinath' de Giroudet pour 2 soirées dansantes et Le Bon Vivre Longroisien pour un

repas avec animation.

Nous pouvons aussi nous féliciter de recevoir plusieurs troupes de théâtre, Saint-Symphorien, Gallardon, Epernon, Maurepas et 2 troupes des Essarts-le-Roi.

Nous déplorons malheureusement que trop peu de nos habitants ne participent à nos animations ou ne viennent voir ces pièces de théâtres.

Ce ne sont peut-être que des amateurs mais qui nous présentent des pièces d'une très grande qualité pour nous divertir et franchement passer de bons moments de rires qui nous font oublier pendant un petit moment les soucis et nos tracas quotidiens.

Personnel

Cette année a vu un gros bouleversement avec le départ, en juillet, de notre secrétaire de mairie Émilie qui a souhaité demander sa mutation dans une autre collectivité pour un rapprochement familial.

Depuis début novembre, nous avons recruté un nouveau collaborateur, Jacques CIMO.

Sans nos employés communaux, la commune ne serait pas ce qu'elle est. Je leurs adresse donc à tous mes chaleureux remerciements.

Ecole

Le souci de notre école rurale est de pouvoir maintenir les effectifs. En effet, après nos quatre dernières années fastes de fonctionnement de nos 3 classes, pour la rentrée de septembre 2018, il fut compliqué de les conserver. En effet, nous n'avons plus que 43 élèves. La rentrée 2019 sera encore plus difficile car 12 CM2 partiront pour le collège et nous n'accueillerons que 9 CP. Donc nous avons déjà été informés d'une fermeture de classe. C'est décevant après tout cet investissement. Espérons que le futur lotissement nous apportera des écoliers car un village sans école est un village qui meurt et n'attire plus les jeunes ménages.

Recensement

En ce début d'année 2019, comme tous les 5 ans, notre commune participe au recensement de la population. La campagne se déroule du 17 janvier au 16 février. Nos agents recenseurs Jacques CIMO et Jean-Jacques DURCHON, vont venir à votre domicile pour déposer les formulaires nécessaires.

Ce recensement est obligatoire et je vous invite à leur réserver le meilleur accueil.

Je me dois de vous rappeler que cette opération est très importante pour notre commune car son résultat conditionne le montant de la dotation qui nous sera versée par l'État pour notre fonctionnement.

Annie CAMUEL, votre maire



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

www.porteseureliennesidf.fr



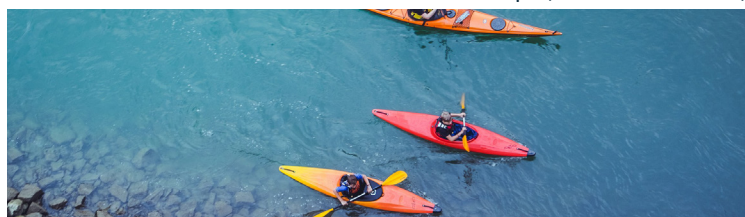
Livret des services enfance jeunesse

Vous trouverez dans ce livret les informations pratiques concernant les services périscolaires, avant et après la classe et le mercredi ainsi que les services d'accueil de loisirs, pendant les vacances scolaires.

En fonction de votre lieu d'habitation, vous y trouverez le descriptif des services, les modalités d'inscription ainsi que les coordonnées des structures. Ce livret est disponible dans vos mairies, dans les structures d'accueil, sur les pôles de proximité et téléchargeable sur le site internet.

Les mini-camps

Partir, c'est se construire, affronter une autre réalité, vivre autrement... Depuis plusieurs années les accueils de loisirs proposent durant les petites vacances et les vacances d'été des mini-séjours. C'est l'occasion pour les enfants de vivre avec les animateurs et les copains des moments de vie collectifs intenses... Camper, faire la vaisselle,



ranger sa tente, participer à des jeux de groupe, visiter une ferme, un château, pratiquer le canoë, permettent l'éveil et l'apprentissage de l'autonomie. La communauté de communes a choisi de favoriser le départ en séjours des enfants et des jeunes qui lui sont confiés.

Tourisme



La tendance, le tourisme à vélo

Que ce soit au niveau national, régional et à l'échelle locale, les acteurs du monde du vélo sont unanimes : le tourisme à vélo explose aujourd'hui en France et traduit une recherche d'expérience différente de la part des voyageurs. Les compteurs implantés sur les aménagements cyclables ont enregistré une croissance de +8 % en 2017 et +18 % depuis 2013. Ce chiffre est en constante augmentation. Le compteur installé au hameau des moulins à Soulaire a enregistré 9 464 vélos d'avril à juillet 2018 soit plus de 15 000 vélos par an. Les Portes euréliennes sont traversées par deux véloroutes d'envergure internationale, Saint Jacques à Vélo et la Véloscénie. La Véloscénie, itinéraire reliant Paris au Mont Saint Michel passe sur le territoire, de Droue-sur-Drouette à Soulaire. Elle est divisée en tronçons de 25-30 Km. La gare d'Epernon en est l'une des portes d'entrée principales. La Véloscénie est un produit touristique structurant pour les territoires qu'elle traverse.

Office de Tourisme des Portes Euréliennes d'Île-de-France

Laurence Morisot 1, faubourg de la Bretonnière 28320 Gallardon
Tél : 02 37 23 05 04
contact@tourismeporteseureliennes.fr
www.tourismeporteseureliennes.fr

Développement économique

3ème pôle économique du département

La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France représente la troisième force économique du département. Située aux portes de Paris, elle compte près de 3 500 acteurs économiques voulant bénéficier d'échanges privilégiés avec la région parisienne, tout en conservant un cadre de vie agréable, des prix d'acquisition plus faible et une fiscalité attractive... 13 500 personnes y travaillent. Relié par les autoroutes A10 et A11, par la RD910 ainsi que par les gares, ce territoire bien que rural est attractif du fait de ces nombreuses dessertes.

On y dénombre une quinzaine de zones d'activités. Plus de 230 entreprises y sont installées dans des domaines d'activités différents. Artisans, petites et moyennes entreprises, ainsi que de très grands groupes y développent leur activité. La communauté de communes a lancé un diagnostic économique afin de déterminer une stratégie de développement de ces zones sur les années à venir.

SPANC

Au 1er janvier 2019, le service public d'assainissement non collectif communautaire concerne les communes suivantes : Aunay-sous-Aunay, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Bailleau-Armenonville, Béville-le-Comte, Châtenay, Droue-sur-Drouette, Ecrosnes, Gallardon, Gas, Hanches, La Chapelle-d'Aunainville, Le Gué-de-Longroi, Léthuin, Levainville, Maisons, Mondonville-Saint-Jean, Morainville, Mévoisins, Pierres, Saint-Piat, Soulaire, Vierville, Villiers-le-Morhier, Yermenonville, Ymeray.

Vous devez procéder à la vidange de votre installation d'assainissement non collectif ? et vous souhaitez bénéficier de tarifs préférentiels ? Nous vous invitons à contacter directement le service SPANC par téléphone au 09 64 42 73 13 ou par mail eau.spanc@porteseureliennesidf.fr.

Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, Mercredi de 9 h à 12 h.

Eau potable

La communauté de communes possède la compétence « production eau potable » sur la partie du territoire de l'ex-CC du Val de Voise, et gère à ce titre les captages d'eau potable, les installations de pompage et de surpressions ainsi que les canalisations d'interconnexion.

Une extension de ce réseau d'interconnexion a été étudiée pour satisfaire deux besoins distincts :

- Assurer une alimentation en eau potable de qualité pour la commune de Gas et l'Aérodrome de Bailleau.
- Proposer une alimentation de secours pour les communes de Gallardon, Yermenonville, Bailleau (pour la partie Armenonville) et Gas (pour Moineaux)

Afin de garantir la quantité en eau nécessaire pour alimenter ces nouveaux secteurs, un nouveau forage d'exploitation sur le site du Mont Flube (commune d'Ymeray) a été réalisé en 2017. Au mois de mai 2018, les extensions du réseau d'interconnexion ont été mises en service. L'ensemble de ces travaux représente un montant global de 1 950 K€.

Ça s'est passé à Écrosnes - 15 avril 2018



Comme chaque année, c'est dans une ambiance conviviale que nos aînés se sont retrouvés autour d'un repas préparé par notre traiteur Mr LAVERTON



Ça s'est passé à Écrosnes - 14 juillet 2018



Cette année, c'est sur le thème des années folles que nous nous sommes retrouvés afin de partager un buffet campagnard préparé par Francine, restaurant de la Mère aux cailles.

Les années 20

Les convives ont été invités à participer à un petit quizz sur les années 20.

Ça s'est passé à Écrosnes - Les soirées

20 janvier 2018 - Concert dans l'église - Ensemble Vocal des Tourelles (Épernon)



17 février 2018 - Soirée Karaoké - Equi-Nath'



10 mars 2018 - Repas animé par « La Fernande » - Le Bon Vivre Longroisien



10 novembre 2018 - Soirée crêpes - Equi-Nath



Ça s'est passé à Écrosnes - Théâtre

Plusieurs troupes de théâtre se sont produites dans notre salle tout au long de l'année.

26 mai – Troupe d'Épernon – « Les petites femmes de Maupassant »



13 octobre - Troupe « Les Têtes de Litotes » - « La parité »



17 novembre - Troupe Les Tournesols de Gallardon – « Feu d'artifice »



16 décembre – Troupe CITHEM – Hôtel très particulier





Après près de 7 ans d'une profitable collaboration, notre secrétaire Emilie a décidé de demander sa mutation pour un rapprochement familial.

Nous lui adressons tous nos bons vœux dans ses nouvelles fonctions.



Et nous accueillons notre nouveau secrétaire de mairie Jacques CIMO.



Elections européennes le 26 mai 2019

Tous les cinq ans, les élections européennes permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen. Fonctionnement des élections, rôle des députés : quels sont les enjeux de ce moment majeur de la démocratie européenne ? Quelles sont les nouveautés pour le scrutin 2019 ?

Qui élit-on ?

Les élections européennes permettent d'élire les députés qui siègeront au Parlement européen. En 2019, 705 eurodéputés seront élus en Europe, un nombre réduit par rapport aux 751 sièges à pourvoir en 2014. En effet, avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de députés britanniques. L'Union européenne a profité de l'occasion pour rééquilibrer la composition du Parlement européen et allouer des sièges supplémentaires à huit Etats membres, qui étaient sous-représentés démographiquement. C'est le cas de la France, qui sera représentée par 79 députés, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019.

Comment fonctionnent les élections ?

Les élections ont lieu tous les cinq ans, à la même période, dans l'ensemble des pays membres de l'UE. Chaque pays se voit attribuer un nombre de sièges en fonction de sa population. Il doit ensuite conduire le scrutin sur son territoire et nécessairement à la proportionnelle.

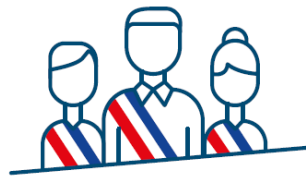
En 2019, en France, le vote se tiendra le dimanche 26 mai. A cet égard, le gouvernement a introduit un changement important : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme entre 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique. La France revient ainsi au modèle adopté par la grande majorité des pays européens. Seules la Belgique, l'Irlande, l'Italie et la Pologne sont en effet divisées en plusieurs circonscriptions.

Une liste de candidats sera présentée par chaque parti pour l'ensemble du territoire français, et chaque citoyen aura la possibilité de donner sa voix à la liste de son choix. A l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.



Élections 
européennes 2019

Le 26 mai 2019, les Français sont appelés aux urnes pour élire **leurs députés au Parlement européen**.



LES MAIRES DE FRANCE

Une grande campagne nationale
pour dire : **#MaCommuneJyTiens**

Notre commune, clé de voûte de la République du quotidien

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, des élus et des équipes municipales, acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français, l'AMF lance une campagne de communication nationale signée Les maires de France et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens.

Cette campagne est pensée comme un appel. Un appel de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de ses équipes, pour le bien-être et le développement de leurs communes.

Notre commune, c'est notre espace de vie, un espace qui nous garantit la continuité et l'efficacité des services publics. Notre commune, c'est aussi une équipe de femmes et d'hommes qui sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

Nous avons donc lancé cette campagne inédite de sensibilisation pour mettre en pleine lumière les réalisations, les innovations mais aussi l'engagement des maires et de leurs équipes. Car souvent, le maire est à la fois le premier recours et le dernier espoir pour nombre de concitoyens. Il est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui font notre Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien.

Cette campagne veut révéler, par le biais d'affichages et de publications sur les réseaux sociaux, l'importance de la commune dans tous les domaines de votre quotidien et valoriser votre attachement à cette institution de proximité.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour soutenir nos communes sur...

www.MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr



Horaires d'accès

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h-12h45	14h-17h45
Jeudi	9h-12h45	14h-17h45
Vendredi	9h-12h45	14h-17h45
Samedi	9h-12h45	14h-17h45
Dimanche	9h-12h45	Fermé

Fermé les jours fériés

Comment obtenir la carte d'accès ?

Pour les particuliers

- **Sur internet** : sur le site de Sitreva, vous pouvez vous pré-inscrire en ligne et créer votre compte usager. Après validation de votre demande par le service Pass'Déchèterie de Sitreva, vous recevrez par mail un code barre provisoire qui vous permettra, lors de votre prochain passage en déchèterie, d'effectuer votre premier dépôt et de récupérer votre Pass'déchèterie (dans un délai de 72 heures).

Préinscription

<https://saas.symetri.fr/SITREVA/deposyt/registrations/register-persons>

- **En déchèterie** : vous pouvez faire votre demande auprès de l'agent de déchèterie qui la transmettra au service Pass'déchèterie. Vous récupérerez votre Pass'déchèterie dans un délai de deux semaines dans la même déchèterie où la demande a été faite.

La chaîne du tri

Le recyclage commence chez vous.

En triant vos emballages, vous formez le premier maillon de la chaîne du recyclage.

- **1 - vous trie** : Votre geste constitue un pré-tri. La qualité de ce tri est essentielle pour la suite du processus. Pour pouvoir être recyclés, les emballages ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères.
- **2 - les déchets sont collectés** : la collecte est effectuée en porte à porte par votre syndicat de collecte. Les fréquences de ramassage sont définies par chaque syndicat. (consultez les calendriers de collectes de votre syndicat)
- **3 - Le tri est affiné dans un centre de tri** : le centre de tri va affiner votre tri en séparant mécaniquement et manuellement les déchets par type de produits. On va ainsi pouvoir mettre de côté les plastiques, les cartons, les briques alimentaires, les métaux, l'aluminium, etc... Les produits sont conditionnés en balles.
- **4 - Les produits triés sont envoyés dans les filières de recyclage** : chaque produit à sa propre filière. Des entreprises spécialisées réceptionnent les matériaux pour en faire de la matière première destinée à la confection de nouveaux emballages, ou d'autres produits. Votre geste de tri permet ainsi de donner une seconde vie aux emballages et d'économiser de l'énergie tout en préservant les ressources naturelles (pétrole, silice, bauxite, fer, bois)

le bon tri en 4 gestes

ECO EMBALLAGES

Je trie les emballages (vidés et raclés) :

- En plastique
- En métal
- En carton
- Et les journaux, magazines, publicités

Règles de base :
- je ne mets pas les emballages dans des sacs plastiques
- en cas de doute, je jette aux ordures ménagères

plus d'info sur www.sitreva.fr

Je jette aux ordures ménagères :

- Les restes de repas
- Les barquettes, gobelets, sacs et films plastiques
- Les emballages souillés
- La vaisselle cassée, les couches, les coques plastiques...

J'apporte le verre d'emballage * dans les bornes d'apports volontaires.

Ou bien si j'en suis équipé, je le jette dans mon bac à verre.

* bouteilles, flacons, pots, bocaux

J'apporte en déchèterie

Les végétaux, les ferrailles, les vieux appareils électroménagers (DEEE), les gros cartons, les gravats...
Consultez la liste des produits admis en déchèterie sur le site www.sitreva.fr



Bacs à déchets verts

Les bacs en bois installés derrière la salle polyvalente vont être remplacés par des bacs du style de celui-ci à compter de 2019. Il est également prévu qu'ils ne seront installés que du 1er avril au 30 novembre. En dehors de cette période, il sera nécessaire de se déplacer en déchèterie.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

→ POUR LES COMMUNES



-  Établir la contribution de l'État au budget des communes
-  Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation
-  Définir le nombre d'élus au conseil municipal

Sur Écrosnes, réservez le meilleur accueil à nos agents recenseurs



Jean-Jacques DURCHON



Jacques CIMO

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale



Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8%** de la population



Puis je reçois sa visite

Je remplis le questionnaire



Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes personnels remis par l'agent recenseur



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours

Associations



L'association Equi-Nath, créée pour soutenir le centre équestre et poney club de « l'élevage de l'Airable », situés aux écuries de Giroudet, participe avec ses bénévoles, à l'organisation de manifestations équestres en interne ainsi qu'à l'achat de matériel et d'équipement. Ces concours sont très appréciés des cavaliers du club, mais également des cavaliers propriétaires.

Les adhérents se mobilisent et contribuent ainsi à perpétuer l'esprit convivial et familial de ce club. L'occasion aussi de découvrir ou faire découvrir différentes disciplines équestres, dispensées dans un cadre privilégié, sécurisé, avec de belles infrastructures pour le confort des chevaux et des cavaliers.



Les cours sont dispensés tout au long de l'année, sur chevaux et poneys, dès l'âge de 5 ans, par une enseignante diplômée et expérimentée, soucieuse de vous faire progresser à votre rythme. Des stages à la journée ou demi-journée sont proposés pendant les vacances scolaires, ainsi que des sorties en compétition (dressage et CSO), certains dimanches avec l'équipe de concours.

Evènements pour la saison 2018/2019

- Participation au forum des associations de Gallardon avec baptême de poney gratuit
- le 1er septembre 2018 avec portes ouvertes du club.
- Soirée dansante et repas crêpes le 10 novembre 2018 à la salle polyvalente
- Galette des rois pour nos adhérents le 12 janvier 2019
- Concours de saut d'obstacles le 24 mars 2019
- Concours de dressage le 19 mai 2019
- Equifun et repas de fin d'année le 22 juin 2019

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie PROUTHEAU au 06 16 67 45 24 et à consulter le site.

www.equi-nath.fr

CAPOEIRA

Cette première saison de Capoeira pour l'association CDJ28 a été riche en découverte.

Nous avons entre autre pu, pour notre plus grand plaisir, faire découvrir la capoeira aux petits chérubins de l'école maternelle d'Ecrosnes. Ce fut un agréable moment durant lequel nous avons pu partager des rires à travers des jeux et des chants.

Le partage...parlons-en, quoi de mieux qu'un weekend revigorant sous le soleil d'Etretat pour faire plus ample connaissances avec nos partenaires d'entraînement. Une fois par an nous organisons un weekend durant lequel de nombreuses activités en rapport avec la capoeira sont proposées.

Nous rappelons que la capoeira se pratique à tout âge, et vous fera voyager à travers des siècles d'histoire dans la culture afro-brésilienne.

Le partage, la découverte, le jeu, les chants, voilà des ingrédients parfait pour venir découvrir ou redécouvrir la Capoeira.





La boîte aux anim'

Association de médiation par l'animal

Activités d'éveil, récréatives, éducatives ou à visée thérapeutique
L'association a pour but de favoriser les effets bénéfiques de la relation Homme/Animal.

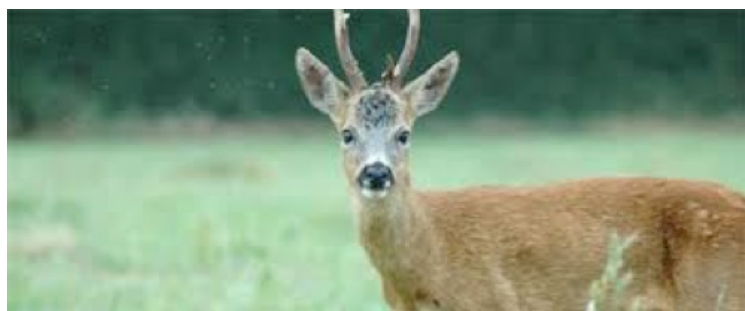
Par la rencontre et la présence des animaux, nous proposons une relation d'aide et de soutien à un public fragilisé (maladie, handicap, isolement, échec scolaire, rupture familiale...).



Les activités organisées (soins aux animaux, câlins, motricité, communication, coordination gestuelle, soutien à la parentalité...) sont proposées aux enfants, adolescents, adultes et personnes âgées, individuellement ou en petits groupes. Sur RDV

06.83.93.60.21 / laboiteauxanim28@gmail.com
1, Chemin de Gas ECRIGNOLLES - 28320 ECROSNES

Association des propriétaires, locataires et chasseurs d'Écrosnes



Cette année, notre association compte 13 participants. Notre bureau se compose de 4 membres et une secrétaire-trésorière.

Pour le plaisir de nos chasseurs la fédération nous a accordé une bague de lièvre pour chaque chasseur et une dizaine a été tuée.

Nous avons organisé plusieurs battues aux chevreuils et à ce jour 3 chevreuils ont été abattus. La prochaine battue, prévue le 17 février 2019, sera suivie de notre repas annuel, le menu reste à définir.

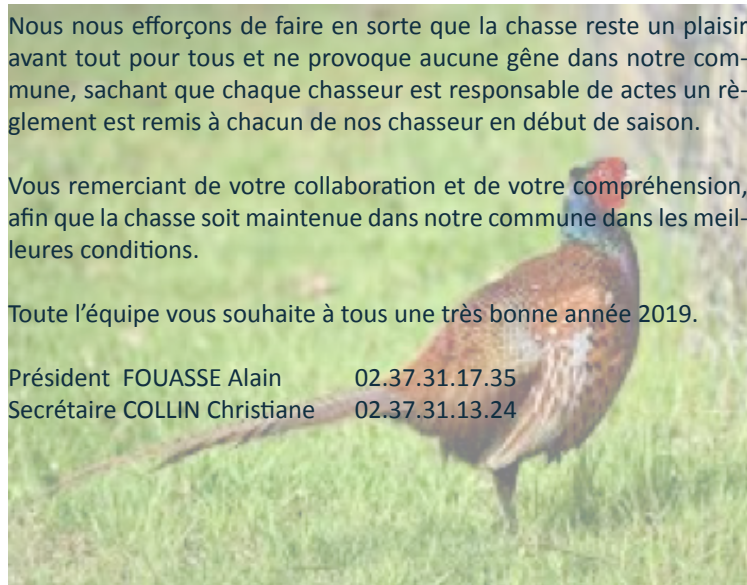
Assemblée générale Dimanche 7 avril 2019

Nous nous efforçons de faire en sorte que la chasse reste un plaisir avant tout pour tous et ne provoque aucune gêne dans notre commune, sachant que chaque chasseur est responsable de actes un règlement est remis à chacun de nos chasseur en début de saison.

Vous remerciant de votre collaboration et de votre compréhension, afin que la chasse soit maintenue dans notre commune dans les meilleures conditions.

Toute l'équipe vous souhaite à tous une très bonne année 2019.

Président FOUASSE Alain 02.37.31.17.35
Secrétaire COLLIN Christiane 02.37.31.13.24



Pêche

En 2018, la Société de Pêche a déversé dans la mare de Giroudet 50kg de truites pour l'ouverture et 50kg de gardons pour le concours.
Une vingtaine de pêcheurs était au rendez-vous pour l'ouverture et une quarantaine pour le concours.
L'ouverture de la saison 2019 est prévue à Pâques et le concours au mois de juin.

Prix de la carte de pêche pour l'année

Adultes	25 euros
Enfants de 10 ans à 16 ans	10 euros
Prix à la journée	5 euros

Cartes en vente au Bar/Tabac Le Marly à Gallardon.

Gratuité pour les enfants de moins de 10 ans (accompagnés d'un adulte muni d'une carte de pêche de la société).
Nous vous présentons tous nos bons vœux pour l'année 2019 et vous attendons nombreux autour de la mare de Giroudet pour cette nouvelle année.

Président : Laurent Boulanger
Secrétaire/Trésorière : Cylia Damonville

Toute l'équipe vous souhaite à tous une très bonne année 2019.



Spectacle annuel : 7 et 8 juillet 2018 / Photographie : Antoine MAGNIER

TEMPS-DANSE

Cette année, TEMPS DANSE accueille chaque semaine 130 élèves dans les différents cours de danse proposés (éveil et initiation à la danse, modern'jazz, break dance).

Certains élèves ont participé, l'an dernier, au Concours de Confédération Nationale de Danse et ont récolté plusieurs 1er prix au niveau Régional ainsi que l'accès au Concours National à Lyon d'où ils ont ramené une coupe de bronze.

Les élèves ont également été très présents sur différents événements chorégraphiques (festivals, stages, battles, spectacles).

Cette année sera à nouveau ponctuée de tous ces challenges.

L'association vous donne rendez-vous en mars pour « Les Temps Danse » qui va faire un grand virage en devenant pour cette 4ème édition un festival sur 3 jours avec différents « temps » (Scène ouverte – Stage avec des professeurs de renom – Soirée).

Puis retrouvez l'école au grand complet les **22 et 23 juin aux Prairiales à Epernon** pour son spectacle annuel.



Syndicat Mixte de la Voise et ses Affluents (SMVA)

Présentation

Au 1er janvier 2018 le SMVA a été amputé de 2 communes (Main-tenon et Houx) mais continue de mener ses actions sur ces deux communes en « délégation » et continuera ainsi en 2019. Pour les 15 autres communes composant le syndicat, celui-ci reste chargé de l'entretien, de la restauration et de la surveillance des cours d'eau. Le syndicat poursuit également ses missions de lutte contre les espèces invasives, notamment le ragondin et la renouée du Japon. Des travaux plus conséquents, ne pouvant pas être réalisés en régie, sont effectués ponctuellement comme la restauration de berges par des techniques de génie végétal, des abreuvoirs ainsi que des clôtures sont installées au niveau des prairies pâturées. La restauration de la continuité écologique (effacement d'ouvrages entravant la libre circulation de l'eau, des sédiments et des espèces) continue d'être une des priorités du SMVA car cette action permet d'améliorer efficacement et durablement la qualité de l'eau.

Enfin un rapprochement avec le syndicat voisin (SM3R) en charge du bassin de la Drouette est à l'étude dans le but de mutualiser les postes et d'optimiser les actions menées sur les 2 bassins versants.



La Voise

Préconisations

Comme chaque année, le SMVA constate des pratiques prohibées (utilisation de produits phytosanitaires à proximité des cours d'eau, dépôts divers sur les berges). Le syndicat rappelle que ces pratiques peuvent faire l'objet d'une contravention de la part des services de l'état (DDT28 et Agence Française pour la Biodiversité).

Pour les particuliers désirant effectuer des travaux à proximité d'un cours d'eau, il est préférable d'en informer préalablement le SMVA qui pourra vous informer sur les démarches réglementaires à suivre, certains travaux étant soumis à déclaration/autorisation au titre de la loi sur l'eau.

Suivant la nature des travaux ceux-ci peuvent être financés jusqu'à 80% du montant HT.

Contacts

Pour toutes informations concernant les cours d'eau n'hésitez pas à contacter le SMVA

Adresse : 1 Chemin de Paris / Téléphone : 02 37 24 55 92 / mail : smva28@orange.fr



Le Canal Louis XIV

ADMR

L'ADMR est le premier réseau français associatif au service des personnes avec 3 350 associations locales implantées dans toute la France dont 25 associations en Eure-et-Loir !

Acteur majeur de l'aide à domicile dans le département de l'Eure-et-Loir depuis presque 60 ans, l'ADMR est très engagée auprès des populations locales.

Sa mission ? Intervenir chez toute personne ou famille ayant besoin d'un accompagnement : pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial ou tout simplement pour bien vivre chez soi. Une mission passionnante qui participe à l'animation et au développement des territoires desservis par le réseau ADMR d'Eure-et-Loir !

L'association locale ADMR de GALLARDON propose ses services :

AUTONOMIE

- Aide dans les actes essentiels de la vie : aide au lever, à la toilette, à la préparation et la prise des repas.
- Entretien du logement
- Repassage
- Courses
- Garde à domicile
- Transport accompagné (avec les chèques sortir plus par exemple)

- Téléassistance
- Livraison de repas à domicile

DOMICILE

- Ménage
- Repassage

FAMILLE

- Ménage
- Repassage
- Garde d'enfants à domicile.

L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées.

Une prise en charge des interventions peut être financée en tout ou partie, selon les ressources.

Maison des Services ADMR

2 rue de la Herse
28320 GALLARDON
02.37.90.35.62

Ouverture

les mardi et jeudi, de 12 h. à 16 h.

le vendredi, de 10 h. à 14 h.

Présidente : LOUW Jocelyne au 06.83.85.26.34.



Elles racontent Écrosnes - 11^e édition

Quoi de neuf en 2019 ? Cette année, les femmes sont au cœur du village, d'hier à aujourd'hui !

Au début du XX^e siècle



de gauche à droite : Mme Bordas, Mme Roussin, Mme Galland, Mme Denis, Mme Roussin



au 2^e rang, 4^e en partant de la gauche : Berthe Coulon, future centenaire.

Si tu t'imagines, fillette, fillette.



« fillette » ; bouteille de 37,5 cl

Les bistrotières

Quasiment, tous les cafés d'Écrosnes étaient tenus par des femmes

- Madame Jaffré puis Cécile (angle rue de la Harpe/rue des Yvelines)
- Lucie Ménard, puis Suzanne Cousin, puis Solange Bénard (angle rue de la Libération/rue de la Harpe)
« Rendez-vous de chasseurs, actionnaires et locaux. Le midi, on comptait 20 ou 30 personnes, 10-12 tournées de Ricard avant le déjeuner, j'y travaillais tous les week-ends. Quelques femmes venaient, tricotaient le matin puis déjeunaient. »
- Germaine Pommereau (rue le Libération)
Son mari était bourrelier, elle tenait le café, « elle était indulgente pour notre porte-monnaie ».

Le dimanche des Rameaux

« Depuis le matin, selon la tradition dans le pays, le jour des Rameaux, les femmes s'endimanchaient de noir, du chapeau aux souliers vernis, seule note brillante dans leurs tenues.

Selon les usages du village, l'après-midi, elles allaient au cimetière déposer le buis béni le matin sur les tombes de leurs disparus. Ce buis était également suspendu à la porte d'entrée des maisons pour que Dieu les protège ».

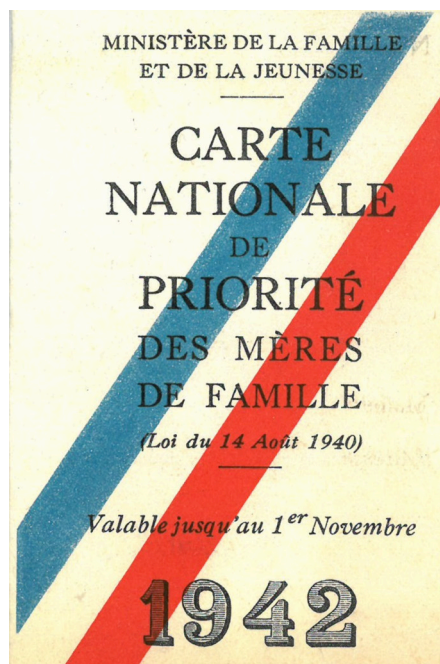
Scènes des moissons

« Dans les champs, à perte de vue, j'étais émerveillée du bruissement sous la poussée du vent, par la chevelure dorée des blés mûrissants piquée ça et là, de bleuets et de coquelicots, spectacle magique de la nature et plus saisissant qu'un quelconque tableau de maître.

C'était l'époque où la machine n'avait pas encore totalement dominé la main de l'homme. Certains travaux subsistaient, tels l'échardonnage des champs. Puis intervenaient les machines-trieuses. Il fallait « enrayer », c'est-à-dire ouvrir les premiers sillons des champs. ...

Le travail des femmes consistait à ramasser des brassées d'épis, qu'elles posaient ensuite en javelle, par rangs bien unis.





Cette carte donnait la priorité aux mères de famille dans les files d'attente durant l'Occupation.

Natives ou «accourues» ?

Certaines Ecrosniennes sont nées ou ont toujours habité notre village. D'autres sont venues à Ecrosnes, souvent pour s'y marier. Elles venaient du Perche, de Coltainville ou d'ailleurs. En patois beauceron on les appelle du joli nom d'« accourues ». Viennent-elles si pressées ? Ou parce que naguère, on entrait dans la vérité des campagnes par les cours de ferme ?

On reste longtemps une « accourue » même lorsqu'on participe depuis des décennies à la vie locale. Le fait de distinguer les natifs des autres a la vie dure, en dépit de bien des mobilités, des brassages et des mélanges...

« Je ressentais un froid vis-à-vis de moi parmi les cultivateurs. Il a fallu s'adapter. Ma belle-mère n'avait pas voulu que j'assiste au banquet des pompiers »

Ils s'étaient rencontrés...

« Le directeur de l'orphelinat m'avait nommée monitrice pour m'occuper des petits. Dans mon groupe, j'avais la fille de Raymonde qui m'a proposé de venir chez ses parents à Ecrosnes... Son frère, Raymond, était cultivateur. On s'est marié en juin 1957 et nous avons eu six enfants. Dans un landau à l'ancienne, je relevais la planche et faisais ainsi une poussette pour 2. Je travaillais à la maison et dans les champs. On cultivait le blé, l'orge, la betterave... on relevait les bottes. »

« À la guerre d'Algérie, Jean est devenu copain avec un gars de mon village.

On allait au bal à Gallardon, à Coltainville ou à Ecrosnes chez la mère Jaffré. Il y avait aussi des bals itinérants sous des chapiteaux.

On s'est mariés en 63 et on a presque toujours habité Ecrosnes.

Je me souviens des jeux genre Intervilles organisés à Giroudet. Contre Gallardon, Saint Symphorien, Gas

Bailleau... Ecrosnes gagnait souvent !
C'était vivant ! »

La « petite reine » à l'honneur

« Durant les années 50, je me suis pris de passion pour le cyclisme. Peut-être ai-je été influencée par l'activité de mon père qui vendait les cycles Alcyon. ...C'était Bobet mon coureur préféré. Il était venu à Ecrosnes en 1955, une année où il avait gagné le Tour de France. Robic, lui, était venu donner le départ d'une course de femmes à Gallardon. »

Chaque année, en juillet, à la Saint Martin, était organisée une course cycliste avec remise du bouquet au vainqueur par une jeune Ecrosnienne.

Le Tour de France, avec Roger Pingeon (vainqueur, Raymond Poulidor... est passé à Ecrosnes en juillet 1967. « Beaucoup de spectateurs, tout le monde applaudissait »

Les premières femmes...

Reine d'Ecrosnes au comice de Maintenon en 1949
Marthe Boulanger

Centenaire en 1976
Berthe Coulon épouse Audelan

Conseillère municipale en 1947 et 1953
Élue adjointe en 1959 et en 1965
Sylvie Genêt

Maire élue en mars 2008 et 2014
Annie Camuel

Les élues

De 1947 à nos jours, les conseillères municipales se sont succédé à Ecrosnes. 1, 2, 3... elles étaient même 5 de juin 1995 à octobre 2005.

Pas d'adjointe de 1971 à 1989, 2 adjointes sur 3 de octobre 2005 à mars 2008. Et aujourd'hui, elles sont 4, maire, adjointe et conseillères municipales.

Extraits de « La vie du Bout d'À-Haut au Bout d'd'En-Bas » de Micheline Philamand

Propos recueillis auprès de Denise Petit et de Mauricette Sauton.

Naissances

Armand	DRAMARD	06 janvier	18 rue de Chartres
Malo	BOULAY BUCHELÉ	26 janvier	3 impasse Saint-Germain
Manolo	NEIFERT	13 février	1 rue du Moulin-à-Vent
Ayden	BOGDANOVIC	27 mai	2bis rue de Saint-Etienne
Ronan	GILGERT LEVIER	03 juin	26 rue de Chartres
Louis	BACQUET	28 juin	18 rue du Fief
Hélène	HOCQ	15 juillet	13bis rue de Chartres
Olivia	CHEMINOT	25 juillet	30 rue du Fief
Méline	BÉVILACQUA	30 juillet	6 rue du Moulin-à-Vent
Nathan	LEROUX	25 septembre	5 rue de la Mairie

Mariages

Commune

CHAVES Victor et CONSBOT Josseline	24 mars	20 rue du Fief
TOUHAMI Mehdi et JANSOPHA Aonouma	07 avril	5 rue de la Beauce
SEIGNEUR Johnny et PICHOFF Alison	26 mai	57 rue des Yvelines



Hors commune

DIAZ Cyril et CHRÉTIEN Véronique	17 novembre	13 rue Pasteur
----------------------------------	-------------	----------------

Décès

Claude	LAIGNEAU	10 janvier	2 rue de l'Ocre
Louise	FILI	25 février	5 rue du Malteau
Raymond	PETIT	28 février	8 rue Lucien Petit
Gisèle	POTIER	27 avril	1 rue de la Libération
Christian	GASNIER	09 octobre	13 rue du Moulin-à-Vent

Ecrosnes en quelques mots !

Terminons la lecture de ce bulletin 2019, par quelques mots à trouver dans cette grille de 32 lignes et 32 colonnes, soit 1032 cases ! Recherchez les noms que nous cotoyons au quotidien, des noms de rue, de villes, de lieux, de personnes. Et si vous trouvez trop rapidement l'ensemble de ces mots, essayez de vérifier si les chiffres 0, 1 et 3 ne se sont pas glissés dans ce tableau.

Bailleau Armenonville
Bailloulet
Beauce
Bleury
Bonville
Butte
Chagny
Chartres
Chateau
Château
Chemin
Creuset
Croix de bois

Cure
Ecrignolles
Ecrosnes
Ecuries
Eglise
Enclos
Epernon
Ferme
Fief
Fossé
Gallardon
Gas
Giroudet

Gustave Lhopiteau
Harpe
Haute Maison
Impasse
Jonvilliers
Libération
Lucien Petit
Mairie
Malteau
Mare
Montafilant
Montlouet
Moulin à vent

Néfliers
Ocre
Pasteur
Route
Rue
Ruisseau
Saint Etienne
Saint Germain
Saint Martin
Vallée
Vivier
Ymeray
Yvelines

G	I	R	O	U	D	E	T	A	R	Z	S	Q	Y	T	O	P	D	E	S	A	B	D	E	B	E	Y	H	U	D	H	D
A	D	E	S	T	Z	T	Y	U	I	E	F	R	T	D	S	Q	Z	T	B	J	U	Q	Z	R	T	B	Z	R	U	P	T
R	Y	Q	U	P	C	E	G	Z	B	W	Y	M	O	N	T	A	F	I	L	A	N	T	F	J	E	S	Q	U	P	Z	B
Z	T	R	B	U	T	T	E	Q	C	G	L	M	E	T	V	X	S	G	H	J	R	E	Z	S	H	O	P	N	F	R	T
G	H	U	T	Y	V	C	N	E	F	L	I	E	R	S	K	S	F	R	U	D	L	I	N	M	X	R	T	M	V	B	L
F	H	E	L	C	W	H	F	C	R	T	O	C	R	E	L	D	X	E	R	T	B	W	T	O	Q	P	E	A	M	Y	U
A	E	C	H	A	T	E	A	U	O	E	A	I	G	A	B	C	D	B	A	T	A	V	B	U	E	Y	S	U	O	A	W
R	E	I	O	U	Y	M	K	Z	U	T	U	P	A	S	T	E	U	R	W	W	I	K	M	L	X	S	T	U	N	D	A
C	L	E	C	U	R	I	E	S	T	M	U	R	L	Q	B	O	N	V	I	L	L	E	C	I	M	N	E	N	T	G	V
A	G	P	T	H	Q	N	V	D	E	M	I	T	L	H	F	I	E	F	E	L	L	E	I	N	L	H	O	O	L	E	Q
N	R	Y	U	I	D	V	B	X	W	A	T	H	A	B	R	C	R	E	U	S	E	T	T	A	C	L	U	P	O	J	T
N	B	C	H	A	G	N	Y	K	C	I	E	A	R	G	K	C	P	R	Y	A	A	X	R	V	W	P	R	O	U	A	O
I	R	H	S	R	A	G	K	E	J	R	O	I	D	G	P	T	X	M	M	I	U	B	O	E	D	I	G	U	E	D	U
E	P	A	T	V	S	L	E	C	R	I	G	N	O	L	L	E	S	E	E	N	A	V	I	N	S	E	U	R	T	O	L
C	U	R	E	J	X	M	G	R	X	E	S	T	N	B	O	N	J	N	R	T	R	V	S	T	A	R	S	Q	G	R	O
A	Z	T	V	E	N	C	L	O	S	F	O	S	S	E	A	C	D	Q	A	M	M	R	F	M	I	Y	T	U	T	E	N
M	A	R	E	P	O	H	I	S	X	A	J	A	C	D	T	C	X	V	Y	A	E	A	E	N	N	U	A	O	E	L	M
U	N	E	K	E	J	A	S	N	J	L	O	M	O	B	A	R	Z	B	N	R	N	I	V	A	T	Z	V	I	R	E	A
E	Z	S	L	R	O	U	E	E	U	U	B	A	I	L	L	O	L	E	T	T	O	F	R	R	G	D	E	C	U	C	V
L	S	Z	Z	N	N	T	J	S	R	N	O	R	O	E	U	I	N	A	K	I	N	A	I	G	E	F	L	O	O	H	I
R	R	K	S	O	V	E	J	X	D	A	V	I	D	U	C	S	X	U	W	N	V	U	E	R	R	U	H	M	V	O	L
O	U	E	Y	N	I	M	P	A	S	S	E	N	K	R	I	D	V	C	Z	J	I	X	R	E	M	V	O	M	R	C	L
U	I	C	X	F	L	A	J	Z	Z	T	P	E	J	Y	E	E	T	E	N	C	L	O	S	H	A	R	P	E	E	O	E
G	S	V	P	L	L	I	B	E	R	A	T	I	O	N	N	B	C	A	R	E	L	L	U	C	I	S	I	N	D	L	D
T	S	H	G	M	I	S	V	A	L	L	E	E	X	Z	P	O	D	R	Y	C	E	S	U	N	N	O	T	T	Y	A	E
E	E	A	Q	C	E	O	V	M	M	U	K	A	E	Y	E	I	C	H	T	R	S	M	M	O	P	E	E	D	V	T	C
S	A	Q	M	T	R	N	T	C	L	L	D	B	M	K	T	S	G	O	C	E	L	L	R	Q	P	U	A	O	S	S	O
J	U	P	A	A	S	Q	V	S	A	I	N	T	E	T	I	E	N	N	E	J	S	P	F	G	V	R	U	R	Q	D	E
T	H	D	B	E	J	A	C	D	P	J	L	M	A	L	T	E	A	U	J	B	F	S	O	V	S	V	Z	N	E	C	U
Z	K	M	T	I	P	I	M	I	C	H	E	L	I	S	T	H	E	B	E	S	T	K	L	M	1	A	W	R	H	N	R
3	Z	U	Y	V	E	L	I	N	E	S	C	O	Y	I	N	V	S	A	R	Y	D	J	P	D	W	V	I	V	I	E	R
S	J	E	A	H	P	E	J	S	U	R	Q	B	L	F	R	T	O	Z	G	D	T	U	S	Q	O	O	H	L	F	I	N